

Retour d'expérience

Simulation de crise du jeudi 13 août 2026

Etaient présents :

- Elus : Alain GINIES, Marc VOLPE, Murielle VIARD, Robert SIMON, Françoise MAQUER, Laurent PELLISSIER, Thierry TRALLERO, Aurélie CONSTANT MARMILLON, Jonathan DEQUIDT, Lionel GARCIN, Bernadette PERRIN, Emmanuelle PIFFARD, Aline RICHARD
- Agents : Hélène BEZEGHER, Marlène BRUN, Éric GENDRONNEAU, Laura MAMETZ, Pierre-Emmanuel MARTINEZ, Morgane GUERIN
- Animateurs : Florence BETTON, Mathias LAVOLE

I/ Scénario général

Le scénario se déroule dans des conditions météorologiques fictives, le reste correspond à la réalité de la date de l'exercice, le jeudi 13 août. La crèche et les écoles sont fermées, il y a de nombreux touristes sur la commune, Marc VOLPE est l' élu d'astreinte, Victor DE BOVADILLA est en congés.

Le début du mois d'août fut pluvieux, les sols sont saturés. Le jeudi 13 août à 12h00, le département de l'Isère est placé en vigilance orange pour pluie-inondation. D'importantes précipitations sont attendues sur le secteur dans l'après-midi et en fin de journée.

Monsieur le Maire a planifié une réunion à 17h00 pour faire le point sur la situation avec ses équipes. A partir de 17h20, élus et agents sont informés que le secteur du Plan à la Pernière se retrouve inondé tout comme celui de la Pernière Basse.

Aux alentours de 18h00, le département est placé en vigilance rouge, jusqu'à 90 mm en 3 heures sont attendus localement. Les précipitations engendrent des crues torrentielles, du ruissellement sur le versant. Le camping du Grand Calme doit être évacué. Des glissements de terrain/chutes de pierres se produisent. L'eau est déclarée impropre à la consommation et une rumeur circulant sur Facebook indique qu'EDF va procéder à des lâchers de barrages. Le Maire donne une conférence de presse sur la situation.

II/ Déroulement de l'exercice

Dès les premières remontées d'informations, tout le monde s'est mis en action et a pris part à une cellule. Cependant, les rôles n'ont pas été clairement définis, le Responsable des Actions Communales (RAC), qui permet la coordination des cellules, n'a pas été désigné. Les fiches précisant la procédure à suivre pour l'armement du Poste de Commandement Communal n'ont pas été utilisées et la Préfecture n'a pas été informée de manière officielle du déclenchement du PCS par la commune.

Très rapidement, il a été décidé d'évacuer les campings puis la population des secteurs

inondés. La mairie et l'église sont devenues les centres d'accueil et un ravitaillement a été préparé.

Les routes concernées par les inondations ou glissements de terrain ont été fermées et des déviations ont été mises en place.

Suite à l'alerte rouge, tout le bas de la commune a été évacué. La commune d'Oz a été contactée pour accueillir les personnes évacuées et une patrouille de surveillance pour les secteurs évacués a été mise en place.

La population a été alertée par différents moyens au cours de l'évènement : Cii-Télécom, FR-Alert, PanneauPocket, Lumiplan, Facebook.

Les membres du PCC ont souhaité contacter EDF afin de demander une réduction du débit de l'Eau d'Olle.

Certaines informations ont été mal réceptionnées. Par exemple, il a été noté une chute de pierres sur la route de la Combe alors qu'il s'agissait de la route des Hameaux, cela a été rectifié par la suite. De plus, ce n'était pas prévu dans le scénario, mais deux personnes ont perdu la vie alors qu'elles se trouvaient dans les centres d'accueil.

Tout au long de l'exercice, le Maire a été sollicité par les autorités, il a reçu de plusieurs appels de la Gendarmerie, des sapeurs-pompiers, de la Préfecture.

III/ Débriefing :

De manière générale, les participants ont trouvé cet exercice intéressant et utile. Ils ont fait remonter l'importance de réaliser un exercice régulièrement (une fois tous les un à deux ans idéalement).

Points positifs	Points à améliorer
- Importance de réaliser des exercices régulièrement ; - Scénario jugé crédible et réaliste ; - Documents utiles ; - Les chasubles de couleur permettent d'identifier les cellules.	- Poste de Commandement bruyant, notamment dû à la présence de l'ensemble des élus ; - Faire un prochain exercice avec moins de personnes au PCC ; - Importance de connaître les classeurs et de « réviser régulièrement » ; - Définir des priorités ; - Préciser le rôle de chacun dès le départ ; - Développer des réflexes ; - Communication entre les cellules ; - Difficulté pour la main courante de suivre et d'avoir les informations ;

	- Trop d'interlocuteurs avec le responsable adjoint des services techniques.
--	--

IV/ Recommandations

En amont d'une crise :

Il est indispensable que les personnes pouvant intégrer le PCC connaissent les documents du PCS, l'organisation des différents classeurs, les rôles (DOS, RAC, main courante, responsable de cellule...) et leurs missions, la procédure d'armement du PCC.

Lors d'une gestion de crise :

Il faut limiter le nombre de personnes au PCC. Il n'y a qu'un seul responsable par cellule. Le rôle de chacun doit être clairement définis, sans oublier de désigner le RAC qui permet de coordonner les différentes cellules.

Il ne faut pas hésiter à prendre 2-3 minutes pour relire sa fiche mission.

V/ Modifications apportées au PCS suite à l'exercice

- Les adresses des personnes vulnérables ont été ajoutées et ce listing a été ajouté dans chaque classeur.
- Les numéros d'astreinte EDF ont été ajoutés à l'annuaire.
- Des modifications ont été apportées au tableau de la main courante ainsi qu'au tableau du standard téléphonique.
- Un tableau facilitant le recensement des personnes disponibles lors de l'activation de la cellule de veille a été créé.
- Le sommaire de chaque classeur a été mis en évidence.
- Les fiches concernant l'activation du PCS et l'armement du PCS ont été ajoutées dans la mallette de l'élus d'astreinte.

NB : Le **PCO** (Poste de Commandement Opérationnel) est mis en place par les services de secours. Le **PCC** (Poste de Commandement Communal) est placé sous la responsabilité du Maire et assure la coordination de l'action communale dans le cadre du PCS.